

2025

Références

— L'observatoire de la création architecturale, urbaine
et paysagère de Haute-Savoie



ALLONZIER-LA-CAILLE

Bâtiment tertiaire La Grange.....04

ANNECY

Désimperméabilisation du parvis

du lycée Baudelaire..... 06

Végétalisation de la cour d'école de Novel... 08

Logements sociaux..... 10

Siège de la FFS..... 12

BEAUMONT

Groupe scolaire Chable Beaumont 14

BOGÈVE

Réhabilitation de la mairie et de l'ancienne

coopérative..... 16

DINGY-SAINT-CLAIR

Vestiaires, buvette et club house 18

DOMANCY

Halle d'animation.....20

FILLIÈRE

Groupe scolaire des Ollières.....22

LE BIOT

Réhabilitation d'une ancienne ferme.....24

LULLY

Mairie et salle communale.....26

MONTRIOND

Salle hors-sac.....28

PASSY

Base de loisirs.....30

PRESILLY

Bâtiment technique du Syndicat mixte

du Salève.....32

SIXT-FER-À-CHEVAL

Parking du Lignon34

VULBENS

Collège du Vuache.....36

Références est une publication
du CAUE de Haute-Savoie
Siège social : L'îlot-S - 7 esplanade
Paul Grimault 74000 Annecy
Tél : 04 50 88 21 10
www.caue74.fr

Responsable de la publication :
Stéphan Dégeorges, Directeur du CAUE
Rédaction : Grégoire Domenach
Crédit photographique : Béatrice Cafieri
Conception graphique : Anthony Denizard,
CAUE

N°ISSN : en cours

Publication annuelle gratuite
imprimée en 500 exemplaires
janvier 2025

Reproduction même partielle interdite

Photo de couverture : Logements *La Roseaie*,
Cathrin Trebeljahr, Annecy © Béatrice Cafieri.
Photo de quatrième : Cour d'école de *Novel*,
Annecy © Béatrice Cafieri.

Reconnaitre la qualité comme une posture responsable

Il y a un an, nous faisons le choix de renouveler le format de « Références » pour en faciliter la lecture tout en préservant son essence : observer et analyser des opérations de qualité réalisées en Haute-Savoie. Il s'agit de montrer la diversité de la production architecturale, urbaine et paysagère et d'en proposer des clés de compréhension afin de nourrir l'exigence des maîtres d'ouvrage et des habitants.

Cet observatoire est nécessairement sélectif. Nos choix se portent vers des sujets témoignant de l'évolution régulière des attentes de nos sociétés et affirment le souhait du CAUE de contribuer au ménagement du territoire.

Nous faisons aussi le choix d'une couverture originale, un peu mystérieuse, établissant le lien entre une architecture puissante et un paysage ouvert. Il s'agissait d'un regard choisi sur la récente réhabilitation de la gare haute du téléphérique du Salève. Nous connaissons la valeur particulière de cette réalisation exceptionnelle, de cette réhabilitation soignée, montrant qu'il est possible de cultiver les héritages pour les adapter à nos besoins contemporains. Nous ne pouvions pas encore imaginer, cependant, la reconnaissance dont elle allait faire l'objet en recevant le prix de l'Équerre d'argent 2024, la plus haute distinction nationale en matière d'architecture. Ce prix récompense conjointement le maître d'ouvrage (le Groupement local de coopération transfrontalière du téléphérique du Salève) et le maître d'œuvre (Devaux et Devaux architectes) en soulignant l'excellence de leur coopération, indispensable à la réussite de l'opération. Nous sommes heureux de cette reconnaissance qui souligne un travail préparatoire méticuleux auquel le CAUE a contribué en définissant le programme de la réhabilitation, en animant le jury du concours et en présidant le conseil scientifique constitué expressément pour veiller à la qualité de la restauration de l'œuvre originale de Maurice Braillard et André Rebuffel.

En 2024, le jury a par ailleurs retenu, dans les différentes catégories, une majorité de réalisations basées sur des réhabilitations ou des extensions. Voilà un signe d'un monde qui change, où nous renouons avec l'idée de faire projet avec le substrat des patrimoines.

En 2021, déjà, ce prix était attribué à la construction des équipements publics de la commune de Neuvecelle pour valoriser une attitude maîtrisée de construction d'une nouvelle centralité dans un contexte relativement dense et à la topographie complexe. Manifestement, et nous le soutenons, la Haute-Savoie dispose de références de grande qualité, notamment s'agissant des équipements et aménagements publics. La qualité que nous saluons ici est celle d'une démarche responsable et attentive aux enjeux du présent et de l'avenir. Une attitude juste et circonstanciée visant à répondre durablement aux besoins des territoires et de leurs habitants.

Cette année, nous vous proposons une sélection qui confirme une tendance sérieuse de l'attention portée aux territoires dans un contexte nécessaire d'adaptation aux changements. Nous mettons en avant des sujets maîtrisés de réparations des sols, de réhabilitations de patrimoines ordinaires et de créations, souvent modestes, aux matériaux choisis pour leur robustesse. Nous soulignons notre intérêt pour les lieux de la vie publique et évoquons aussi le logement comme l'un des enjeux d'avenir de la Haute-Savoie. Je vous souhaite d'agréables découvertes.

Allonzier-la-Caille | L'architecture comme outil de travail

La Grange – Centre d'affaires & espaces de co-working

888 Rte de la Caille, 74350 Allonzier-la-Caille

C'est sur une parcelle située à Allonzier-la-Caille, bordant la route départementale qui traverse la commune et à proximité de l'échangeur autoroutier, que la société chamoniarde *Repaires* a fait construire un complexe d'affaires baptisé *La Grange*. Depuis son inauguration au début de l'année 2023, ce bâtiment d'allure contemporaine, aux lignes épurées, accueille des entreprises de toutes tailles, ainsi que des entrepreneurs de passage ou sur la durée. Ils bénéficient de cent postes de travail, sous forme d'espaces individualisés ou de coworking, de quinze salles de réunion et de séminaires (d'une capacité allant jusqu'à 40 personnes) et de neuf bureaux

privés qui se déploient sur les trois niveaux du bâtiment. Celui-ci comprend par ailleurs un restaurant au rez-de-chaussée, connecté à une toiture-terrace offrant un joli panorama sur les Usses et la montagne du Salève. Espace protéiforme, dont le récit reflète l'histoire récente de l'économie haut-savoyarde, *La Grange* abrite des sociétés de service et de bien-être, une entreprise de promotion immobilière, ainsi que des professionnels du secteur tertiaire, médical ou juridique, dans des bureaux adaptés et adaptables à chacun, et où les vocations se croisent comme autant de destinées participant au dynamisme du territoire.



Un lieu de vie avant d'être un espace de bureau

Chargé du développement de *La Grange*, Philippe Thomy résume la genèse du projet en ces termes : « En amont, l'étude de marché était cruciale, puisque l'idée n'est pas de se limiter à un centre d'affaires classique. Nous voulions créer un lieu de vie sur une zone stratégique, proche d'Annecy et facilement raccordée à Genève, favorable à l'implantation d'une mosaïque d'entreprises. C'est la raison pour laquelle *La Grange* offre la possibilité d'accueillir des séminaires et des espaces de travail évolutifs. Nos clients disposent d'un accès 7 jours sur 7, et 24 heures sur 24 à leur bureau, tout en bénéficiant d'un double espace de restauration, au rez-de-chaussée et en toiture-terrasse. »

Gestion optimale de l'espace

Le bâtiment arbore une architecture épurée, très visible depuis la route sans être ostentatoire, qui met à l'honneur l'alliage du béton, du métal et du verre, présentant des parements boisés entre les ouvertures. *Altibois*, en qualité de maître d'œuvre, a développé une structure efficace et fonction-

nelle, dont les logiques constructives apparaissent économes : le bâtiment est conçu à partir d'une trame centrale où s'étendent quatre ailes composées de modules d'une superficie de 130 mètres carrés. Il en résulte une excellente gestion de l'espace, une répartition optimale des espaces de bureau, dans lesquels on retrouve souvent une ambiance d'appartement, avec des parquets et des coursives agréables à emprunter, des locaux spacieux, vitrés, où baigne une luminosité propice à la concentration et incitant à l'échange. Des contreventements métalliques demeurent parfois apparents, et confèrent un charme rustique à l'ensemble, tandis que l'omniprésence du bois entend rappeler l'atmosphère des vieilles granges.

L'aménagement intérieur au service du travail... comme du loisir !

L'implantation de panneaux solaires permet d'assurer la consommation du restaurant au rez-de-chaussée, d'une capacité de 180 personnes, tandis que la ventilation double-flux et la domotique apportent du confort d'usage. Les entreprises

venues s'implanter à *La Grange* présentent des profils multiples, témoignant du succès du projet. Étude de notaire, société de logiciel informatique, promoteur immobilier, courtier en assurances, cabinet de kinésithérapeutes, institut de yoga et bien-être, auxquelles s'ajoute des indépendants et travailleurs free-lance itinérants, dans une vaste pièce au deuxième étage destiné au coworking, et dont les cloisons amovibles permettent aussi de recevoir des événements ou de moduler les espaces de travail. Les aménagements intérieurs en bois apportent une touche de convivialité dans une atmosphère cosy, où les luminaires et le design du mobilier agrémentent les lieux de sérénité. Le choix du nom des salles évoque par ailleurs une certaine poésie, « l'Audacieuse », « la Visionnaire », « l'Énergisante », « la Fusionnée », etc. Enfin, la présence d'un baby-foot suggère en filigrane l'importance du loisir, de la détente et des bonnes relations dans les nouvelles méthodes de travail...



MAÎTRE D'OUVRAGE **Foncière du Nant de Sally - Harold Vernon**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Diagonale Architecture** | BET Structure : **FDA / Altibois** |
BET acoustique : **Rez'On**

SURFACE DE PLANCHER **3 600 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **NC** |
DÉBUT DU CHANTIER **2020** | LIVRAISON **11/2022** | MISE EN SERVICE **2023**

Anecy | Parvis réussi !

Parvis du lycée Baudelaire

74000 Anecy

Dans le monde de l'aménagement, on assiste depuis quelques années à des changements majeurs dans la manière d'appréhender les espaces communs, et notamment les cours d'établissements scolaires. Le recours systématique au béton et à l'enrobé est progressivement en train de laisser place à une prise de conscience qui met la gestion des eaux pluviales et la biodiversité au premier plan. Ainsi en va-t-il de la requalification du parvis du lycée Charles Baudelaire, à Anecy, symbole d'une collaboration fructueuse entre élèves et professeurs,

professionnels du secteur privé et acteurs publics (Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, CAUE de Haute-Savoie, Grand Anecy), et avec pour chef d'orchestre le concepteur paysagiste Willem Den Hengst. Le parvis du lycée, qui représente une superficie d'environ 6 300 m², donnait aux élèves l'impression « d'une grande piste d'atterrissage ». La désimperméabilisation du sol, la végétalisation et la récupération des eaux de toitures symbolisaient les axes prioritaires de ce projet collaboratif.



Travail participatif

Les premiers coups de crayon et l'ébauche des plans ont été lancés par les élèves du lycée Charles Baudelaire au cours de l'année scolaire 2020/2021, et le projet a vu son aboutissement en 2023. « Ils ont conçu une maquette, travaillé sur plans et réfléchi à l'aménagement de l'entrée de leur lycée, évoque le concepteur paysagiste Willem Den Hengst. Nous avons conçu ensemble différents ateliers thématiques, pour les plantations notamment, et ils ont eu la possibilité d'assister à toutes les réunions. Le chantier s'est inscrit dans une volonté de favoriser au maximum les circuits courts et locaux, et de limiter le bilan carbone. L'idée était de favoriser la sensibilisation sur les énergies grises, sur la récupération et l'utilisation des matériaux, sur leur provenance, leur extraction et pérennité, ainsi que sur le bilan carbone des travaux. »



L'eau, cet or bleu...

La gestion des eaux pluviales et la compréhension du cycle de l'eau demeuraient au cœur du projet paysager. L'enrobé, en plus de créer des îlots de chaleur, empêche l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol, vers les nappes phréatiques. Elles ne peuvent se recharger, et le réseau d'eau se trouve saturé, provoquant entre autres, crues et inondations, comme ces derniers mois l'ont malheureusement démontré. « L'objectif est ainsi de ralentir et de mieux infiltrer l'eau dans le sol. Raison pour laquelle nous avons réalisé un système de noues dotées d'un bassin régulateur ». Avec le décaissement du parvis, c'est tout un système de récupération des eaux de toitures qui a été mis en place afin de récolter l'or bleu. « La voie pompier, pour des raisons sécuritaires, est la seule qui a été conservée en enrobé sur l'ensemble de l'aménagement » précise Willem Den Hengst. Une réflexion a été aussi menée pour le choix des pavés à utiliser « La pierre de luzerne permet de lutter contre les îlots de chaleur car elle est beaucoup plus réfléchissante. L'ensemble des joints sont réalisés en sable, ce qui donne une surface respirante ». Cette volonté de bien-être ne pouvait s'effectuer sans une végétalisation complète du parvis, point d'orgue de ce projet. La plantation d'arbres et d'arbustes rend le sol plus perméable et favorise l'écoulement des eaux pluviales.



...et le vert aussi !

Les arbres contribuent à l'apport de fraîcheur lorsque surviennent les grandes chaleurs, et dans une optique de trouver le meilleur couvert végétal possible, le choix des végétaux a longuement été étudié. « Nous voulions apporter de l'ombre portée, précise Willem Den Hengst, et l'objectif est d'obtenir des floraisons échelonnées, de l'hiver jusqu'à l'automne suivant, pour favoriser la pollinisation, la venue des abeilles, des papillons, des oiseaux, toute cette nature qui était absente jusqu'alors. ». Les couleurs, les formes, les odeurs sont entrées en compte au moment de choisir les plantes « On a joué avec les diffusions d'odeurs en plantant des rosiers, des osmanthes, des choisyas. Tout a été pensé, jusqu'à la lumière des lampadaires, pour favoriser le développement de la biodiversité: nous avons repris toute la photométrie avec de nouveaux lampadaires, et un système de leds, afin qu'une vraie nuit s'installe dans cet espace végétalisé ». En plus des graminées et vivaces qui sont en grand nombre sur le nouveau parvis, se trouvent aussi des fruitiers. Pommiers, poiriers, cerisiers en espaliers et en tiges, ainsi que des groseilliers et des cassissiers ornent ce parvis devenu véritable verger local. L'architecture du bâtiment et les jardins en amont du parvis étaient autant d'éléments à prendre en compte pour réaliser cette conception paysagère, parfaitement intégrée et malléable en cas d'évolution dans le temps. Ce projet d'envergure a permis de passer d'une surface peu accueillante à un lieu qui respire de nouveau, propice à l'observation de la biodiversité en toutes saisons. Les élèves pourront ainsi, dès la rentrée, s'inspirer des vers du poète qui a donné son nom au lycée, Charles Baudelaire, lorsqu'ils flâneront dans les allées luxuriantes :

**« La Nature est un temple où de vivants piliers
laissent parfois sortir de confuses paroles ;
L'homme y passe à travers des forêts de
symboles ; Qui l'observent avec des regards
familiers. »**



MAÎTRE D'OUVRAGE Région Auvergne-Rhône-Alpes - Lycée Baudelaire

CONDUITE D'OPÉRATION Didier Gonzalès

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : Willem Den Hengst & Associés

SURFACE AMÉNAGÉE 6 200 m² | COÛT DES TRAVAUX : 380 000 € HT |

DÉBUT DU CHANTIER 01/2023 | LIVRAISON 05/2023 |

MISE EN SERVICE 06/2023

Anney | École buissonnière

Végétalisation de la cour d'école de Novel

70 Ter Av. de France, 74000 Anney

Le quartier de Novel fut la toute première Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) de France, dont l'enfilade de tours et de barres, impulsée par Maurice Novarina, est synonyme de forte densité démographique. L'école ne déroge pas à cette architecture fonctionnaliste, mais les temps ont changé, et sous le bitume, le sol ne demande qu'à respirer. Accompagnée par le CAUE de Haute-Savoie, associé à la nouvelle équipe municipale d'Anney, le projet a débuté en 2020 à la suite d'une réflexion sur l'importance cruciale de lutter contre les îlots de chaleur urbain, et de végétaliser les écoles du bassin

annécien. L'école de Novel, à ce titre, symbolise un lieu stratégique de par l'ampleur de ses trois cours, atteignant une superficie totale de 6000 mètres carrés, où évoluent 500 élèves répartis en maternelle et en élémentaire. Le projet de végétalisation de la cour a aussi pour objectif de favoriser de meilleurs usages pour les enfants, avec un sol naturel et des strates arborées sur lesquels ont été ouverts des espaces ludiques et écologiques - verger, prairie, potager - permettant d'organiser des classes en extérieur.



Écologique, pédagogique, esthétique

« C'est une vraie métamorphose et une grande libération du sol, pour cette cour, car on passe de 97% de surface artificialisée à moins de 40% une fois le projet terminé ! » s'enthousiasme Antoine Deneuve, chef de projet aménagement des espaces publics pour la Ville d'Annecy. « Avant le projet, il n'y avait que trois micocouliers pour seule végétation dans toute la cour, c'est dire le progrès qui a été réalisé. L'autre réussite tient au volet participatif du projet, car le collectif *Et puis quoi encore*, en collaboration avec les concepteurs paysagistes de *L'Atelier des Cairns*, ont amorcé une démarche dans laquelle les enfants et les adultes de l'établissement se sont grandement impliqués. » Bien qu'une partie de la cour ait été conservée en enrobé pour certaines activités sportives, le reste de la surface a été transformé en immense jardin, où viennent croître bosquets et plantes vivaces, ainsi que plus d'une centaine d'arbres, plantés au cours du chantier, issus de 25 espèces différentes de feuillus et de conifères. On retrouve ainsi une prédominance de pins sylvestres et de verger local (pommiers, poiriers, pruniers...), mais aussi des chênes, des sapins, des tilleuls et des

gleditsias. Une butte verdie orne majestueusement l'ensemble, réalisée à partir de la récupération de la terre et des matériaux de déblais au cours du chantier.

Redonner de la valeur et de l'équilibre aux espaces

« Le remplacement du bitume par la végétation présente des avantages écologiques et pédagogiques, mais aussi une question de sérénité et de sécurité, explique Antoine Deneuve. On assiste chez les enfants à une diminution notable du nombre de blessures, près de deux fois moins selon le corps enseignant, mais aussi à des relations plus apaisées entre les enfants, qui s'approprient beaucoup mieux les espaces de jeux. L'intérêt de ces projets, c'est aussi de veiller à un meilleur équilibre, à créer plus d'interactions, à produire davantage d'inclusivité, et de mixité entre filles et garçons. » .

Micro-réserve, micro-rivière... mais grands enjeux !

Toute une palette de revêtements de sol se déploie désormais sur le site : outre les espaces en herbe, on retrouve la présence de copeaux d'écorce, de

pneumatiques déchiquetés et recyclés pour les zones en sol souple, des gravillons, de la pelouse, des passerelles en bois, et, au-delà d'une ganivelle entre la cour de la maternelle et du primaire, une micro-réserve naturelle a été instaurée, permettant aux enfants d'observer la faune et la flore en libre développement. Insectes, papillons, reptiles, fleurs odorantes, herbes hautes foisonnent dans cet espace qui dégage quelque chose de féérique, et entretenu par les élèves et les enseignants, à deux pas d'un potager constitué de jardinières où se développent des plants de tomates, des fraisières, du basilic, du tournesol, du maïs... La pergola, le mobilier en bois et les estrades ont été conçus sur mesure, tandis que des cabanes en saule tressé, propices à la contemplation et à la détente, agrémentent la cour. Un lit de galets roulés reçoit l'eau de la gouttière, recréant une micro-rivière naturelle qui serpente à travers les lieux, offrant aux enfants la possibilité de mieux comprendre le cycle de l'eau. Des citernes de récupération des eaux pluviales ont été enfin installées afin de pourvoir à l'arrosage des espaces verts.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Commune nouvelle d'Annecy - Direction scolaire pour la réussite éducative**

CONDUITE D'OPÉRATION **Direction conception réalisation espaces publics**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Direction conception réalisation espaces publics |**

Concertation : **Collectif *Et puis quoi encore***

SURFACE AMÉNAGÉE **5 960 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **515 000 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **650 000 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **03/2022** | LIVRAISON **11/2022** | MISE EN SERVICE **Pas d'interruption de service**

Annecy | Logements de qualité au profit de la mixité

Programme de logements *La Roseraie*

20 avenue du Parc des Sports, 74000 Annecy

Annecy, nul ne l'ignore, est une ville prisée où il fait bon vivre, et son attractivité ne va pas sans certaines difficultés : il devient de plus en plus difficile de se loger dans la ville de Saint François de Sales, dans laquelle la demande est nettement supérieure à l'offre. Les prix des loyers sont parmi les plus élevés de France et la nécessité de proposer des logements accessibles incarne un enjeu capital. La recherche de la mixité sociale passe par la création de logements soumis aux revenus, et une ville vivante est une ville capable d'accueillir la diversité dans son ensemble. Les acteurs publics, conscients de cette situation, sont à l'œuvre pour favoriser l'émergence de ces nouvelles habitations. C'est pour répondre à ce besoin qu'a été lancé le

programme immobilier « La Roseraie II » : immeuble de locatif social porté par Haute-Savoie Habitat, et réalisé par l'architecte Cathrin Trebeljahr, qui s'inscrit dans une démarche de bien-vivre en ville. Le terrain, occupé auparavant par un bâtiment de quatre logements et une maison, a été divisé en deux projets immobiliers distincts, et a ainsi été investi pour répondre à la dynamique immobilière du moment. Le positionnement du bâtiment a nécessité, à l'intersection du boulevard de la Rocade et de l'avenue du Parc des Sports, de traiter avec attention les façades les plus vues, à l'angle nord-ouest et au pignon nord. Afin de minimiser les nuisances sonores, aucune ouverture n'a été réalisée au rez-de-chaussée côté rocade.



De l'art de placer un immeuble dans la ville

C'est un fait : le bâtiment attire l'œil et suscite des interrogations. On observe une dégression par rapport aux constructions voisines, et ce mouvement accompagne l'entrée de ville, avec des immeubles plus hauts, et la place des Romains, avec des habitations plus basses. L'édifice étant situé à un croisement bien particulier, le rapport à l'espace était primordial. « Il était important de faire la transition entre la ville haute et la ville basse, précise l'architecte Cathrin Trebeljahr. Cette différenciation marque les horizontales et apporte une nuance à l'ensemble de l'immeuble. La forme, telle une coque de navire, dénote avec les structures avoisinantes, plus classiques, rectangulaires. Proposer quelque chose de différent tout en restant dans l'esprit des lieux, tel était aussi l'objectif à atteindre. » Un effort important a été consenti sur la colorimétrie : le bâtiment s'associe aux teintes environnantes, recouvert d'un enduit vert-de-gris pour les étages et d'un béton de la même teinte pour le rez-de-chaussée. Les menuiseries sont en bois-aluminium, les garde-corps et autres éléments de serrurerie sont en métal, couleur bronze. L'enduit vert olive, granuleux, apporte du caractère à la façade et commence au premier étage, là où s'arrête le socle en béton classique, lisse et sobre.

Grande diversité de logements

Livré en février 2024, suite à un dépôt de permis de construire déposé en 2019, le projet a rencontré des difficultés relatives à des fouilles archéologiques et à la longue période de pandémie, mais sa réalisation a vu l'achèvement de 34 appartements comprenant des T2 (8), T3 (14), T4 (9) et T5 (3), se développant sur six niveaux et desservis par deux cages d'escalier pourvues d'un ascenseur. La variété des surfaces proposées permet ainsi de répondre à un maximum de sollicitations, et d'accueillir aussi bien des familles que des personnes seules, tout en jouant sur un éventail de revenus.

Au sommet de l'immeuble, le sommet des montagnes

Le travail sur la lumière était l'un des autres points majeurs du projet, et c'est pourquoi les fenêtres présentent de larges ouvertures, équipées de brise-soleil orientables. Cette attention rappelle la phrase de Le Corbusier : « L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique, de formes assemblées dans la lumière ». Le rez-de-chaussée et le local vélo ont ainsi été pensés comme des espaces spacieux, aérés, qui s'inscrivent dans une recherche de confort au quotidien et interpellent par leur luminosité. La volonté de proposer un édifice

à la matérialité pérenne, avec menuiserie en aluminium, et des finitions de qualité, était au centre des préoccupations de l'architecte et de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Au sommet de l'immeuble (R+6), dont la hauteur a été définie par rapport au projet immobilier adjacent, se trouve une particularité notable : 200 m² sont mis à disposition des résidents, formant une grande terrasse qui accueille des bacs pour plantations et où se déploie un panorama féérique sur les montagnes. Des jardinières ont été installées pour permettre la création et le développement d'espaces potagers. Ce projet démontre qu'il est possible de proposer des logements sociaux agréables, à l'architecture soignée, réfléchie, et en adéquation avec les exigences urbaines du moment.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Haute-Savoie Habitat**

CONDUITE D'OPÉRATION **Cathrin Trebeljahr**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Cathrin Trebeljahr** | Économiste : **Michel Forgue** |
BET Structure : **Plantier** | BET Fluides : **Thermi Fluides** | Paysagiste : **Land wave**

SURFACE DE PLANCHER **2 548 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **4 620 839 € HT**
COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **5 841 779 € TTC** | DÉBUT DU
CHANTIER **01/2022** | LIVRAISON **03/2024** | MISE EN SERVICE **04/2024**

La Fédération Française de Ski (FFS) avait jeté son dévolu sur une parcelle vierge propriété du département de Haute-Savoie, à Meythet, contiguë de l'héliport, afin d'établir son nouveau siège. Le bâtiment, d'une surface au sol de 2000 mètres carrés, remplit plusieurs objectifs, au nombre desquels une importante surface de stockage destinée au matériel de ski, avec un accès direct sur une zone de manœuvre pour les véhicules, des stationnements pour le personnel et les visiteurs, de nombreux bureaux administratifs, une salle de conférence et un espace de réception. Deux studios dédiés aux athlètes et membres du staff en

transit ont par ailleurs été conçus, et l'espace d'accueil joue le rôle d'interface entre les différents services. L'agence d'architectes AER, bien connue de nos vallées, s'est attelée à produire une structure à l'esthétique séduisante: le bâtiment arbore des lignes tendues et dynamiques, dont l'évocation se rapproche d'une descente de slalom, avec des avant-toits énergiques, soutenus par la présence d'un double pignon qui rappelle le portique d'un départ de course à ski.



Appréhender la pente...

Voici un projet qui épouse remarquablement son site, sans déperdition d'espace, et garde une surface libre en front de parcelle, en cas d'extension future si besoin. Si le regard est d'abord happé par la forme en U du bâtiment, il l'est surtout par l'imposante devanture en gradins de béton, vaste effet de pente qui théâtralise l'entrée et rappelle la silhouette d'une montagne. Ce «dénivelé artificiel» permet de réaliser les photos d'équipe et de remettre les médailles, les trophées, les récompenses, voire d'accueillir des événements en extérieur car il communique avec le parvis en béton désactivé. L'escalier extérieur longe un escalier intérieur, avec pour séparation une paroi vitrée. Mais la force du bâtiment est son respect des multiples exigences du programme : les principes constructifs sont simples, efficaces, mêlant l'usage du béton sur les parties inférieures avec une ossature bois

à l'intérieur. «Nous voulions travailler à partir du champ lexical de la montagne, de la pratique du ski, des chalets d'alpage, explique Frédérique Blanchard, architecte du projet pour AER. Des faitages marqués ondulent sur le double pan de toiture et donnent une identité au bâtiment, sans oublier le respect du paysage, avec une volumétrie globale qui n'entrave pas le regard. Enfin, bien que le bois soit très présent, la présence du béton ajoute une connotation contemporaine et pérenne, essentielle dans la zone de stockage du matériel.»

La silhouette du bâtiment invite à la curiosité, portée par des lignes géométriques percutantes où les fenêtres et les entraxes rythment les façades. Les bureaux s'ouvrent sur les quatre points cardinaux, avec un excellent confort d'usage, tandis que les loggias sont munies de garde-corps vitrés, pour des raisons d'esthétique visuelle et de transparence.

À l'intérieur, la course parfaite ?

La salle de réception est modulable grâce à ses cloisons et ses gradins intérieurs, conçus sous forme de tribunes escamotables que l'on peut stocker dans le mur principal. Toujours au rez-de-chaussée, on trouve la présence d'une salle de sport jouxtant deux studios, dédiés aux athlètes et aux membres du staff, lorsqu'ils sont en transit entre les compétitions. Les plafonds, dotés d'élégants luminaires en LED qui dessinent la trace en S d'un skieur, et les calepinages en bois microperforés pour l'acoustique, témoignent du grand soin apporté aux finitions. L'agence AER entendait réussir la course parfaite, en choisissant de travailler avec un architecte d'intérieur pour ce projet, Nicolas Giguët, dans la mesure où l'ensemble des intérieurs a été réalisé sur mesure. Comme quoi, l'architecture est une discipline sportive qui ne laisse rien au hasard...



MAÎTRE D'OUVRAGE **Fédération Française de Ski**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **AER architectes** | Économiste : **ECOCM** | BET Structure : **Plantier** |
BET Fluides : **Cena Ingénierie** | BET acoustique : **Genie Acoustique** | Autre BET : **Alp
VRD / Atelier Fontaine (conception paysagère) / Les ateliers Giguët (architecte
d'intérieur)**

SURFACE DE PLANCHER **1 963 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **4 075 000 € HT** |
DÉBUT DU CHANTIER **02/2022** | LIVRAISON **06/2023** | MISE EN SERVICE
07/2023

Beaumont | École de la simplicité

Extension du groupe scolaire

135 rue Beaupré, la Châble, 74160 Beaumont

Beaumont est une commune située au pied de la montagne du Salève, qui englobe trois anciennes communes dont Le Châble, lieu-dit où l'on retrouve la poste, la mairie, les aires de jeux et les commerces. Sa situation géographique privilégiée, à proximité de Saint-Julien-en-Genève, Annecy et Genève, explique son « explosion » démographique récente (+ 14% entre 2015 et 2021, quand la moyenne en Haute-Savoie est de 5% sur cette même période), et suppose, par conséquent, le besoin d'agrandir plusieurs de ses équipements publics. Parmi eux, le groupe scolaire de Beaupré - 280 enfants en élémentaire et 180 en maternelle - exigeait une extension notable, comprenant la création de

dix nouvelles classes supplémentaires et trois ateliers, mais aussi une restructuration de l'espace administratif, de la cour et des sanitaires. Le projet vient se greffer à la structure existante sous la forme d'un grand bâtiment en L, qui délimite l'espace extérieur des nouvelles cours et ouvre des surfaces lumineuses, ergonomiques, chaleureuses, aussi bien en rez-de-chaussée qu'à l'étage. L'extension propose par ailleurs des circulations intérieures qui se révèlent efficaces, rompant avec celles de l'ancien bâtiment, tandis que l'ancien préau de l'école a été transformé pour accueillir le nouveau bureau de la directrice et les sanitaires.



Orientation scolaire

« Considérant le fait que le bâtiment originel est très bas, très allongé, le calage altimétrique du nouveau bâtiment demeurerait la première complexité du projet, évoque l'architecte Yves Mugnier. Nous avons acté le choix d'une architecture qui présente de grandes lignes horizontales pour rester dans l'esprit des lieux, tout en intégrant des gradations qui atténuent le gabarit de l'extension sur les deux étages. » Cette extension crée de facto le nouveau préau de la cour, soutenue par des poteaux en béton, où la casquette de l'avant-toiture joue un triple rôle : elle permet de protéger les façades, de différencier les espaces récréatifs, et de fournir une vaste zone d'ombre en été pour les enfants. L'implantation et l'orientation générale du bâtiment participent par ailleurs d'une grande maîtrise des dépenses énergétiques.

Futur simple ou passé recomposé ?

Si le bâtiment existant se révèle complexe, doté d'espaces biscornus et de couloirs labyrinthiques, l'extension propose tout l'inverse, à savoir une grande facilité d'usage et de déplacements, mais aussi des circulations lisibles. « La volonté de simplicité, mais surtout la démarche de simplification, sont au cœur de ce projet, et c'est parfois ce qu'il y a de plus difficile à faire en architecture ! témoigne Yves Mugnier. L'idée était de parvenir à une appropriation rapide par les enfants et le corps enseignant, en proposant un volume sous forme de grande allée intérieure, un espace traversant qui permet de se raccorder à l'arrière du bâtiment scolaire existant. L'ajout d'une masse aussi importante devait être traité dans la longueur, dans l'étirement, et non dans la hauteur, mais aussi dans une apparence sobre et aus-

si discrète que possible, ce qui explique le choix d'un bardage noir en bois brûlé. Avec une telle teinte, l'insertion paysagère est bien meilleure, surtout avec la forêt en arrière-plan. » L'intérieur des classes est muni de bandeaux lumineux qui apportent un « second jour » et l'on retrouve ainsi des reflets agréables sur l'habillage bois des parois. Les espaces intérieurs sont généreux, et les grands vitrages participent d'une interaction permanente entre le dedans et le dehors, avec une visibilité optimale sur le paysage.

L'escalier de la réussite

Sur le plan esthétique, l'escalier intérieur apparaît comme un des ouvrages les plus réussis du projet. Placée dans l'angle, l'ouverture vitrée s'impose comme un cadre donnant sur la montagne, la forêt, la cour et le pré. À l'étage, l'éloquence des surfaces boisées et la lumière naturelle, omniprésente, mettent en exergue un registre architectural qui favorise une lecture simple des espaces, des circulations, créant des repères dont les enfants ont besoin dans un établissement scolaire. La modernité des matériaux ajoute de la cohérence avec le choix d'une teinte or-champagne pour la totalité des encadrements de fenêtres. Enfin, le couloir prend l'apparence d'une grande passerelle vitrée, en surplomb de la cour, qui semble ainsi relier deux époques architecturales.



MAÎTRE D'OUVRAGE **SIVU Beaupré (communes de Beaumont et Présilly)**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Y. Mugnier, W/M architectes** | Économiste : **EIC²** |

BET Structure : **Plantier** | BET Fluides : **Brière** | BET acoustique : **Salto**

SURFACE DE PLANCHER **1 384 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **3 777 000 € HT**

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **4 532 400 € TTC** | DÉBUT DU

CHANTIER **08/2020** | LIVRAISON **08/2022** | MISE EN SERVICE **09/2022**

Bogève | La modernité... garante de l'esprit des lieux

Réhabilitation de la mairie et de l'ancienne coopérative

32 route de Viuz-en-Sallaz, 74250 Bogève

C'est un bâtiment étroit, élancé, coiffé d'une toiture à deux pans dont les façades enduites à la chaux arborent des pierres angulaires, l'un de ces bâtiments qui évoquent l'élégance et la robustesse des architectures d'antan, auxquelles le temps cultive le cachet des pignons, mais qui ont besoin d'être adaptées aux nouveaux usages. La mairie de Bogève a été ainsi intégralement rénovée, afin de mieux s'inscrire dans un cœur de bourg lui aussi modifié, repensé à partir de la création d'une nouvelle place centrale. Celle-ci doit pouvoir accueillir les événements, les mariages, les déambulations et les flâneries des passants.

Une place de village, c'est le puits d'un lieu, voire son premier battement de cœur. Ce projet d'urbanisme et d'architecture revêtait ainsi auprès des habitants une symbolique particulière, une « petite révolution », dont l'objectif était de corréliser les nouvelles articulations en centre-bourg et le fonctionnement de la mairie, tout en accompagnant la réhabilitation et l'extension de l'ancienne coopérative. Outre un cabinet médical, une épicerie, des commerces de proximité, ce sont plus globalement des espaces publics - subtilement pensés-, et de nouvelles places de stationnement qui ont ainsi vu le jour. Bienvenue dans *le New-Bogève* !



Remettre la mairie au centre du village

La stratégie d'urbanisme consistait d'abord à « recentrer » le cœur du village, en ouvrant une vaste place minérale qui offre d'agréables points de vue sur les édifices du centre-bourg, dominés par le clocher de l'église. En son cœur, le bâtiment suranné de la mairie-école, construit en 1890 et sis sur trois étages, n'était plus adapté aux nouveaux usages de la municipalité. Le projet visait donc à optimiser les interactions entre les équipements communaux, mais aussi à rassembler les classes, la restauration scolaire, la garderie et le périscolaire dans un seul et même lieu, évitant la fragmentation des différents services. L'entrée de la nouvelle mairie est théâtralisée par une esplanade qui prend l'apparence d'un « balcon » surplombant la nouvelle place, tandis que l'intérieur du bâtiment, intégralement rénové, offre un bureau d'accueil, des bureaux modernes, une salle du conseil, une autre pour les associations et les mariages, ainsi que des circulations mieux pensées pour les employés de la mairie.

Hommage à l'existant

« Pour les intérieurs, nous avons conservé les planchers existants, qui nécessitaient d'être renforcés, explique Bernard Vaudaux-Ruth, architecte de l'agence N&BO. La charpente a été sablée et nous avons jugé bon de créer une ouverture

principale, en perçant dans le mur en pierre de taille, avec l'ajout d'un linteau et des jambages béton. Notre philosophie était de garder un maximum d'éléments historiques afin de ne pas altérer l'identité des lieux. » Le choix du BauBuche (lamelles fines collées) pour le parquet, les meubles et les carrelets acoustiques confère une touche de modernisme, notamment dans la nouvelle salle du conseil, pièce lumineuse dont la hauteur sous plafond et la conservation des poutres rappellent le grenier des granges savoyardes. Sur la mezzanine, nichée au sommet du bâtiment, on accède à une cuisine équipée où le personnel peut se restaurer confortablement. Au rez inférieur, l'enjeu patrimonial résidait dans l'idée de mettre en valeur les arcades soutenant la mairie, tout en accroissant l'espace intérieur en vue de créer une salle dédiée aux associations et à la célébration des mariages. Les architectes de N&BO ont fait le pari d'insérer sous la mairie une large « boîte » vitrée, qui permet de laisser visibles les arcades, tout en tamisant la lumière du jour en fonction de l'heure. « Avec ce projet, nous avons gagné en espace et en qualité d'usage, on obtient un bâtiment simple, très fonctionnel, qui participe aux nouvelles dynamiques de la commune. » confie le maire de Bogève, Patrick Chardon. La devise Liberté-Égalité-Fraternité se déploie au-dessus du nouvel auvent, conçu en zinc et dessiné en équerre, dont la teinte de gris s'accorde avec la pierre des façades.

Caractère patrimonial et modernité assumée

De l'autre côté de la route, l'ancienne coopérative alimentaire a fait peau neuve, elle aussi. La mairie l'a rachetée en 2018 et le bâtiment a bénéficié d'une réhabilitation réussie. Une extension ouvre son flanc pour abriter une boutique et un atelier de poterie artisanale au rez-de-chaussée, ainsi qu'une infirmière, tandis que le cabinet médical s'est implanté en partie supérieure. Un passage public permet de traverser le bâtiment pour accéder à la rue au-dessus. L'extension est de construction « classique » en béton armé et, compte tenu de son encastrement dans le sol, isolée par l'intérieur. Pour l'ancienne coopérative, les planchers intérieurs ont été remplacés par des planchers bois préfabriqués à caissons, tandis que la charpente a également été changée, mais en réemployant des éléments de modénatures en bois de la charpente existante. L'ensemble est relié par des espaces publics de qualité qui ont été eux aussi réaménagés. Ils donnent une cohérence et une qualité autant d'usage que visuelle au centre-bourg. Enfin, les bacons en fer forgé, ainsi que la brique des encadrements de fenêtres, ont été conservés, restaurés, mis en valeur, donnant au frontispice de l'épicerie des allures de magasin à l'ancienne... dont le charme est ainsi revigoré !



MAÎTRE D'OUVRAGE **commune de Bogève**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **N&BO architectes associés** | Économiste : **N&BO architectes associés (mairie) + OPUS (coopérative)** | BET Structure : **Gustave + Crozet** | BET Fluides : **OTEIS**

SURFACE DE PLANCHER **288 m² (mairie), 530 m² (coopérative)** |
COÛT DES TRAVAUX : **1 005 268 € HT (mairie), 948 789 € HT (coopérative)** |
DÉBUT DU CHANTIER : **10/2019 (mairie), 20/07/2018 (coopérative)** |
LIVRAISON : **10/2020 (mairie), 11/10/2019 (coopérative)**

Dingy-Saint-Clair | **Chausser les crampons... et jouer avec le paysage**

Vestiaires, buvette et club house

Route du Fier, 74230 Dingy-Saint-Clair

La vocation de ce projet partait d'une volonté de la commune de réaliser un bâtiment performant sur le plan environnemental, tout en bois, doté d'une toiture photovoltaïque et destiné à renfermer les vestiaires du stade de football. Le mazot existant, utilisé comme buvette les jours de match, a été rasé pour libérer l'espace. La situation géographique n'est pas neutre : dans une entrée de village où se déploie la chaîne de montagnes en arrière-plan, le pari architectural consistait à intégrer harmonieusement la structure dans le paysage. Ainsi, présentant une silhouette basse et étirée, le bâtiment n'obstrue aucun point de vue dont le caractère spectaculaire et bucolique, aux quatre points cardinaux, est à souligner. Pour des raisons d'intégration

paysagère, les panneaux photovoltaïques qui couvrent l'ensemble de la toiture sont remarquablement discrets, résultat de leur disposition en ardoise et d'un jeu astucieux de lambourdes. Élancé, ce pan de toiture jaillit comme un tremplin en direction des falaises du Parmelan, tandis que le bâtiment dessine à la fois une tribune dans le prolongement du stade de foot, et un balcon au reflet fuligineux. Il assure des fonctions polyvalentes, outre les vestiaires pour les usagers du stade de football, car il accueille une buvette conviviale, ainsi qu'un local associatif, s'ouvrant sur un espace extérieur modulable. Ici, l'architecture n'a jamais aussi bien rempli son rôle d'arbitre...



Tactique architecturale

Le bâtiment arbore des lignes légères sur les pignons est et ouest afin de contrebalancer les façades principales, étirées dans la longueur. Bien que son ossature soit intégralement conçue en épicea, les menuiseries extérieures sont en mélèze, de même que les portes et les fenêtres, tandis que le bardage est en douglas. Aussi, chaque essence de bois remplit son rôle propre afin de conférer une cohérence à l'ensemble. « Les arbalétriers apparaissent volontairement surdimensionnés, car ils assurent une fonction esthétique et structurelle en même temps, détaille Anthony Laffargue. Ils comptent parmi les pièces fortes du projet, tout en affirmant son identité montagnarde, et appellent le regard lorsqu'on longe le bâtiment. On pourrait estimer, en définitive, que toute la structure prend l'apparence d'un coffre en bois rangé sous la toiture à pan unique. » Notons par ailleurs que les contreventements et les butons en sous-face de la toiture accomplissent un rôle de trame constructive et ne sont visibles que dans la grenette. Une saillie rompt enfin la monotonie de la façade nord, permettant de mieux exploiter l'espace intérieur réservé à la buvette et au club-house.



Paysage spectacle

L'intérieur se compose de quatre vestiaires, un vestiaire arbitre, et des sanitaires publics. Le local associatif ne communique pas avec le reste du bâtiment, afin de dissocier les usages, tandis que les fenêtres latérales des murs-rideaux disposent d'épines discrètes, en retrait du bar, et s'ouvrent sur toute la longueur pour transformer l'espace en buvette. À l'intérieur, les carrelés bois au plafond s'accordent parfaitement avec le carrelage des vestiaires. Trois grandes fenêtres carrées confèrent à l'ambiance intérieure un charme indéniable, dévoilant sous forme de triptyque naturaliste le cimetière au premier plan, puis la forêt et la montagne d'Entrevernes, et enfin le ciel dentelé par les cimes. Comme si le regard était sans cesse aspiré par les courbes, les versants, les couleurs, les camaïeux de bleus et de verts, dans une danse menée par les reliefs envoûtants de Dingy-Saint-clair.



Jeux de détails

« La dalle béton revêt toute son importance, insiste l'architecte, Anthony Laffargue. Elle est constituée d'un béton net, avant que l'on ne boucharde la surface pour créer une ligne d'avertissement fait de minuscules aspérités, puis c'est une étendue de béton poncé qui protège la partie amenée à être la plus sollicitée par les déambulations. On obtient à la fin trois surfaces différentes de béton, et donc trois nuances de teinte. » Certes, ce sont des détails, mais puisque les détails fécondent le charme d'un lieu, notons que des parclozes moulurées ornent le ventail des portes en mélèze, munies de serrures qui rappellent instantanément les portes de maison. De même que le socle, la rampe d'accès et la distribution des bancs de béton, qui prennent l'apparence d'un quai portuaire sous lequel ont été subtilement glissées les buses des lave-chaussures de foot. Il ne tient qu'aux amateurs de ce sport d'aller profiter du terrain... comme du panorama !



MAÎTRE D'OUVRAGE **commune de Dingy-Saint-Clair**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Anthony Laffargue, architecte** | Économiste : **Cobalp** |

BET Structure : **Anneck Structures** | BET Fluides : **Cetralp**

SURFACE DE PLANCHER **185 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **1 320 000 € HT** |

DÉBUT DU CHANTIER **02/2023** | LIVRAISON **05/2024** |

MISE EN SERVICE **05/2024**

Domancy | Lieu de convivialité ou halle commerciale ?

Halle polyvalente

419 Route de Létraz, 74700 Domancy

La commune de Domancy, située au cœur de la vallée de l'Arve, entre la chaîne des Aravis et le désert de Platé, aspirait à remplacer son ancienne halle par une infrastructure répondant aux nouveaux besoins des habitants. À l'intersection de la mairie, de la salle des fêtes, de la bibliothèque et de la maison des associations, la nouvelle halle polyvalente symbolise un point de jonction et de rencontre, dont l'architecture s'adapte harmonieusement au paysage et aux bâtiments environnants. Elle présente une composition en deux parties bien distinctes, qui réinterprète de façon contemporaine le langage des charpentes traditionnelles : un premier espace sous

toiture à deux pans décalés, atteignant 7 mètres de hauteur, et un second espace, en butée de la halle, qui offre une toiture plate et surbaissée, articulant les liaisons avec la salle des fêtes adjacente. Le bâtiment réorganise intégralement l'espace public à l'arrière de la mairie, en proposant une place de marché multifonctionnelle, mais aussi un lieu d'échange et de déambulations, propice à la tenue d'animations et de festivités. Un amphithéâtre de verdure, un terrain de pétanque, deux aires de jeux pour enfants et un nouveau four à pain agrémentent l'esprit de convivialité de la nouvelle halle communale.



Métamorphose rurale

« Nous partions d'un espace mal utilisé et assez désagréable en soi, désuet et peu avenant pour la population, évoque Serge Revenaz, maire de Domancy. Nous arrivons aujourd'hui au bout d'un processus de réflexion et de réalisation d'un projet, dont les débuts remontent à 2021, pour aboutir à un lieu chaleureux, à l'esthétique très réussie, qui permet à la commune d'accueillir des manifestations diverses et d'organiser des concerts, un marché de Noël, la fête des traditions, de recevoir des food-trucks lors des événements, ou, plus simplement, d'offrir un lieu qui crée du lien social entre les habitants. C'est pourquoi ce type de projet est si précieux pour une petite commune. » Orientée le long du parvis de la mairie, la halle conforte l'idée d'une place couverte et ouverte aux flux, d'où la vue sur les aiguilles de Warens ajoute à la poésie des lieux.

Charpente à l'honneur

La structure arbore une charpente traditionnelle, en bois, avec une toiture à deux pans, nuancée d'un décroché au niveau du faîtage qui laisse entrer davantage de lumière naturelle. « L'un des objectifs était de conserver une transparence totale, en évitant des poteaux centraux qui obscurcissent les flux et la vue, témoigne l'architecte du projet, Thibaut Chagniot. En partie haute, trois consoles munies d'un jeu de contreventements participent à la solidité de la toiture, qui repose sur six portiques et une série de douze arbalétriers. Afin de rappeler l'architecture traditionnelle, le choix a été fait d'élever des poteaux massifs à partir d'un assemblage moisé, en épicea autoclave pour les pièces non exposées aux intempéries, et en douglas naturel pour les parties exposées. Ces poteaux en bois, aux sections volontairement massives, symbolisent un ancrage aux racines de la commune. » Notons que les échantignoles, disposées sur les poutres, main-

tiennent de longues pannes élégantes et racées, qui affirment des principes constructifs à la fois simples et efficaces.

Ambiance pour tous !

La halle se poursuit via une extension qui se dessine sous forme de tunnel tournant, vitré, qui opère tel un sas entre les deux ambiances distinctes de la halle commerciale et de la salle des fêtes. Des poteaux en bois massifs rythment irrégulièrement la façade nord de l'extension, où deux piliers en arborescence, au cœur du bâtiment, sculptés comme des branches d'arbres, soutiennent le plafond composé de panneaux CLT. « L'extension permet d'agrandir le volume intérieur de la salle des fêtes. Avec la halle, cela forme un projet structurant pour Domancy, aux proportions adéquates et selon une architecture où se mêlent le traditionnel et le moderne, se réjouit le maire, Serge Revenaz. D'autres communes nous sollicitent déjà pour que nous leur mettions l'équipement à disposition ! »



MAÎTRE D'OUVRAGE **commune de Domancy**

CONDUITE D'OPÉRATION **M'Architecte**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **M'Architecte** | Économiste : **M'Architecte** | BET Structure : **C&C bat (bois) et Giralton Ingénierie (béton)** | BET Fluides : **Skialux (mise en lumière)** | Autre BET : **Uguet (aménagement extérieurs)**

SURFACE DE PLANCHER (OU SURFACE AMÉNAGÉE) **540 m² entre poteaux / 680 m² au total | 460 m² pour la halle principale / 220 m² pour la jonction** |
CÔÛT DES TRAVAUX (HALLE) : **450 000 € HT**

CÔÛT DE L'OPÉRATION (HALLE + AMÉNAGEMENTS EXT.) **1 160 000 € HT** |
DÉBUT DU CHANTIER **05/2023** | LIVRAISON **10/2023** | MISE EN SERVICE **10/2023 (HALLE) 06/2024 (EXTÉRIEUR)**

Références 2025 | Reconstruction | Domancy

Fillière | Un projet qui fait école

Groupe scolaire des Ollières

1 Route du Praz, 74370 Fillière

Depuis 2017, Les Ollières compose l'un des villages ayant fusionné avec Aviernois, Évires, Thorens-Glières et Saint-Martin-de-Bellevue, pour former la commune nouvelle de Fillière. Situé à 690 mètres d'altitude, et jouissant d'une belle croissance démographique du fait de sa proximité avec Annecy, Les Ollières a décidé de se doter d'une nouvelle école maternelle et élémentaire. Accroché dans la pente, et au sein d'un site relativement biscornu, l'équipement scolaire s'implante néanmoins avec une simplicité et une efficacité étonnantes. Sa matérialité, sa silhouette, ses teintes, son intégration dans le paysage et sa relation aux bâtiments alentour sont à mettre

au crédit d'un projet bien pensé en amont, et qui découle d'un concours où la maîtrise d'œuvre devait voir la collaboration d'un architecte avec une entreprise générale mandataire. L'école est ainsi dotée de quatre classes élémentaires, deux classes maternelles, un dortoir, une salle de lecture et une autre de motricité, ainsi que d'un restaurant scolaire d'une capacité de 80 couverts. Un seul espace de stationnement permet en outre de distribuer la bibliothèque municipale, l'église, le cimetière et la mairie.



Programme scolaire ?

Le programme aspirait à développer des surfaces très fonctionnelles et des circulations sécurisées, dans un site à la topographie complexe, le long de la route et dans un dévers à gérer. L'usager le ressent dès l'arrivée sur site : la cour d'école basse, encaissée et bordée par un rampant végétalisé, est dissociée de la cour d'école en partie haute, mais toutes deux communiquent avec le même restaurant scolaire et la salle de motricité. Un des critères fondamentaux du programme était à l'évidence la gestion des jeux de circulation, dans et hors du bâtiment, tout en offrant aux pièces du rez inférieur une luminosité agréable. Celui-ci est ainsi traité comme un espace multifonctionnel, sorte de grand carrefour entre le restaurant scolaire, les vestiaires, les toilettes, les deux cours, les escaliers, et les salles de classe. Vincent Rocques, l'architecte du projet, résume ainsi les objectifs : « Dans un tel équipement, le respect des usages, les besoins du personnel éducatif et des enfants, les enjeux de sécurité et la qualité des déplacements demeurent la priorité. Ici, nous avons toujours gardé en ligne de mire que ce bâtiment devait être compact, bien proportionné, à hauteur de village, capable de s'adapter aux activités estivales quand l'école se transforme en centre aéré pour les enfants. » À l'étage supérieur - qui est donc le rez-de-chaussée en venant de la rue -, le hall d'entrée incarne un vaste espace multifonctionnel, englobant la bibliothèque,

l'accueil, les bureaux administratifs, le coin lecture pour les enfants, le tout dans une ambiance baignée de lumière naturelle et dont les ouvertures vitrées offrent un panorama splendide sur la montagne du Semnoz.

Garder l'horizon...

L'école se déploie dans un contexte rural où l'architecture traditionnelle présente une forte minéralité, comme en témoignent la mairie, les maisons ou l'église à proximité. Aux Ollières, on dénombre peu de chalets en bois, voire aucun. « Nous sommes partis de cette réalité avec la maîtrise d'ouvrage, et nous avons imaginé une réponse architecturale forte, par les proportions, la volumétrie, et aussi par les couleurs, en nous rapprochant le plus possible d'une teinte qui rappelle l'enduit grisé de l'église et du parapet du cimetière. La couleur gris-ouessant pour laquelle nous avons opté se marie toutefois très bien avec les quelques parties en bois, qui allègent et réchauffent l'ensemble. La question du grand paysage derrière l'école était par ailleurs essentielle : nous avons choisi d'abaisser le bâtiment au maximum, afin de ne pas entraver les divers points de vue qui s'offrent à partir du hameau. Nous voulions garder l'horizon, ce qui impliquait un calage altimétrique en adéquation avec la hauteur du parvis de la mairie. » La façade principale, vaste plateau rectangulaire, s'avance en porte-à-faux pour incarner un frontispice impo-

sant, dégageant une expression ambivalente où la douceur de la surface et de la teinte contrebalance l'aspect massif de la silhouette. La devise républicaine *Liberté-Égalité-Fraternité* est dessinée en lettres noires sur fond gris, révélant une épigraphie sobre, préférée à une gravure ou à des lettres fixées sur support. Sur les ailes du bâtiment, de grands poteaux de mélèze, positionnés à l'entraxe des châssis vitrés, développent une trame boisée sur la façade et rompent ainsi avec le caractère maçonné de l'ensemble.

La morale de l'histoire

Vincent Rocques confie qu'un très bon esprit d'équipe a régné avec l'entreprise générale au cours du projet, et l'évoque en ces termes : « L'appréhension qu'un architecte peut avoir, lorsqu'il doit travailler en étroite collaboration avec une entreprise générale mandataire, est légitime, mais la réalisation de ce projet témoigne du contraire. Nous avons travaillé en bonne intelligence, avec beaucoup d'écoute et de diplomatie, des échanges fructueux au cours des différentes phases du projet, et le projet s'en trouve enrichi, en définitive. L'entreprise générale et moi-même n'avons jamais dévié de l'objectif premier : construire un bâtiment au service du bien commun et de l'enfance. »



MAÎTRE D'OUVRAGE **Commune nouvelle de Fillière**

CONDUITE D'OPÉRATION **CBDS-groupe Vinci**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **VRA - Vincent Rocques architecte** | Économiste : **EIC²** |

BET Structure : **Vessières** | BET Fluides : **Nepsen**

SURFACE DE PLANCHER **1 750 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **4 200 000 € HT** |

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **5 040 000 € TTC** |

DÉBUT DU CHANTIER **05/2022** | LIVRAISON **08/2023** |

MISE EN SERVICE **09/2023**

Le Biot | Habiter le passé comme le présent

Réhabilitation ancienne ferme

95 impasse du Bois du Vaney, 74430 Le Biot

C'est la belle histoire d'un jeune couple en quête d'une maison de caractère, dans les montagnes du Chablais, et qui ne craint pas un projet audacieux de réhabilitation. Un petit village de 600 habitants, Le Biot, niché entre la vallée d'Aulps et celle d'Abondance retient leur attention, et au sein de ce village, un bâtiment datant de 1875 qui porte le poids des âges et des transformations : à l'origine une bergerie, devenue une colonie de vacances, il présente des espaces intéressants pour accueillir une famille, à condition de repenser intégralement l'intérieur. Il est des demeures qui ont déjà connu plusieurs vies, et le rôle de l'architecte consiste alors à leur en offrir une nouvelle, dans laquelle la matérialité et le dessin contemporains ajoutent du confort, tout en témoignant

de l'esprit d'une époque. Typique du bâti haut-savoyard destiné à un usage agricole, cette vaste grange se compose ainsi d'un socle en maçonnerie inséré dans la pente et d'une partie supérieure en charpente bois. Un duo d'agences d'architectes, Emixi, par la personne de Laurent Chassot, et Baltique, par celle de Camille Tréchet, s'associe et accepte de relever le défi d'une rénovation à coût serré, visant à épurer l'intérieur pour ne garder que les éléments structurels et l'enveloppe extérieure. L'espace central, qui constitue à ce jour le lieu d'habitation principal, se déploie sur 150 mètres carrés, et se structure autour de deux éléments clés du projet : une immense fenêtre ouverte sur le paysage, et un bloc sanitaire articulant les espaces intérieurs.



S'appuyer sur la ressource locale

Sensibles aux questions environnementales, les nouveaux propriétaires de la « grange » insistent dès le début pour une rénovation éco-responsable, respectueuse du bâti traditionnel et du bois. « Nos clients avaient la possibilité de s'appuyer sur un charpentier-menuisier du village très polyvalent, Abel Adamec, de la société Adamec & Fils, qui se montrait motivé à l'idée de collaborer avec nous sur ce projet singulier, évoque l'architecte Camille Tréchet, de l'agence Baltique. Cela a permis de valoriser les circuits courts et de garantir la qualité des matériaux mis en œuvre, de la laine de bois des isolations jusqu'aux enduits naturels, en évitant le plus possible tout matériau issu de la grande distribution. Je dis que c'est un projet singulier, au sens où la rénovation d'une grange demande de ne pas vouloir chercher à remplir nécessairement tous les espaces, toutes les parties, en bourrant les lieux de multiples fonctions. Notre approche de départ était claire : choisir d'épurer, rester dans la maîtrise du budget, réaliser de façon pragmatique

et très qualitative. Nous voulions par exemple que l'ensemble des matériaux soit travaillé à la main, ou encore concevoir une toiture de tôle à l'identique, pour ne pas trahir l'histoire du site. »

Épicéa, roi des lieux

Bien que les parois intérieures ont été recouvertes de panneaux d'épicéa, essence que l'on retrouve à peu près partout dans l'habitation, les parquets sont en pin massif et quelques menuiseries en sapin. Les isolations sont elles aussi en laine de bois, posées par l'intérieur pour éviter un démontage de la façade existante et conserver l'apparence extérieure. Afin de mettre à profit la production de bois local et indigène, un poêle-bouilleur permet d'alimenter le logement en chauffage et en eau chaude.

Noyau de l'architecture...

On retrouve deux entrées en enfilade, présentant des séquences différentes, avec un revêtement en caillebotis et un grand banc, puis une deuxième entrée qui arbore des parois de bois clair offrant

un changement d'atmosphère radical, dans un jeu sensoriel de relation à l'espace et au contraste intérieur-extérieur. La déambulation débouche sur une grande pièce de vie centrale, baignée de lumière naturelle grâce à une immense fenêtre ouverte sur le panorama montagneux. « L'originalité de ce projet, précise Camille Tréchet, c'est cette partie principale de l'habitation, organisée sous la forme d'un noyau, d'une "pilule" centrale qui distribue l'espace et les circulations entre la cuisine, l'escalier de la mezzanine, la salle de bains et les sanitaires. Un endroit très agréable sur le plan thermique, très convivial aussi grâce à l'omniprésence du bois, et à cette ambiance de maison à la fois ancienne et contemporaine. » Une bibliothèque en simple étage habille la longueur de la pièce en épousant la partie basse du mur, tandis que les radiateurs de sol s'apparentent à ceux que l'on retrouve dans les musées. Cette grange débute une nouvelle vie, une nouvelle page de sa longue histoire, et ce projet nous rappelle qu'habiter une maison, c'est d'abord lui donner une âme. . .



MAÎTRE D'OUVRAGE privé (propriétaire en résidence principale)

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Camille Tréchet, Baltique & Emixi Architectes**

SURFACE DE PLANCHER 165 m² | COÛT DES TRAVAUX : 256 755 € HT |
COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) 322 205 € TTC | DÉBUT DU CHANTIER
01/2022 | LIVRAISON 04/2023 | MISE EN SERVICE 05/2023

Lully | Nouvelle mairie, nouvelles ambiances ?

Mairie et salle communale

215 route du petit lac, 74850 Lully

Commune rurale de près de 800 habitants, Lully appartient à l'agglomération transfrontalière du Grand Genève et bénéficie à ce titre d'une forte attractivité en matière démographique. L'ancienne mairie, difficile d'accès pour les personnes âgées et à mobilité réduite, a été transformée en logements, tandis qu'un terrain vierge et à caractère agricole permettait d'accueillir la nouvelle mairie. La commune ne dispose pas de véritable cœur de bourg, c'est un village déployé de part et d'autre de la route départementale que traverse le flux de véhicules. Aussi, l'idée initiale était de placer le nouveau bâtiment à proximité de l'école primaire et du petit stade, afin d'inscrire la mairie dans une logique d'équipements publics rapprochés les uns des autres.

« Nous voulions nous appuyer sur l'idée d'une place publique afin d'asseoir le bâtiment dans la commune, explique Philippe Delétraz, architecte du proje, avec sa consœur Sophie Mauro-Chassagne, car une mairie n'est pas un bâtiment comme un autre, et son transfert revêt toujours une dimension symbolique, parfois pas très bien vécu par les habitants. La nouvelle mairie se devait donc de répondre à des attentes fortes, notamment en matière de services et de lien social. » L'infrastructure se compose de deux bureaux (celui du maire et du directeur général des services), un espace d'accueil, une salle des fêtes, ainsi qu'une salle du conseil, aussi utilisée pour la célébration des mariages.



Cohérence architecturale

Souhaitant éviter une toiture plate ou un toit à deux pans simples, qui aurait développé des espaces perdus pour ce type d'équipement, les maîtres d'œuvre ont proposé un projet de double toiture, avec des pentes affirmées et acceptables sur le plan visuel, et dont la morphologie des noues n'écrase pas les façades. Ces dernières offrent des modénatures chaleureuses, et une omniprésence de carrelats bois où s'encastrent les fenêtres, horizontales, étirées à la façon de bandeaux lumineux. Le bâtiment dégage beaucoup de cohérence, à la fois dans le site choisi, mais aussi au regard de sa matérialité : un hommage à l'artisanat local du Chablais, avec la présence de la pierre, en parement des façades, du bois, des tuiles de terre cuite en toiture, couleur anthracite, dont les reflets rappellent ceux de l'ardoise, souvent utilisée dans nos régions.



Histoire de carrelats

Les vastes avant-toits, disposant de sous-faces en carrelats bois, poursuivent le continuum de la façade et jouent un rôle prépondérant sur le plan bio-climatique. Ils créent de grandes surfaces ombragées, tout autour du bâtiment, et, sur un plan esthétique, suggèrent un effet de couronne à l'ensemble. Philippe Delétraz insiste sur les éléments pragmatiques d'un tel projet : « Les difficultés, dans ce type de réalisation, résident souvent dans le fait de placer tout ce qu'on ne veut pas voir, comme les éléments techniques, le stockage ou le local poubelle, dans des espaces intégrés au bâti. Ici, le parti pris était de les rassembler sur la partie arrière, la moins visible, en dessinant une silhouette agréable du pignon orienté vers la route. » Et cette façade arrière, qui apparaît comme une « cascade » de carrelats bois, mérite justement le détour ! Soignée, délicate, en mélange naturel, elle est rythmée dans sa longueur par ces carrelats que le menuisier a eu le soin de tresser en partie basse. Mélange de styles rustique et moderne, un coffrage en bois mas-



sif permet en outre de masquer la structure de la charpente, telle une architrave sous la bande de rive. Sur son orientation ouest, le bâtiment se creuse d'un préau où un vaste panneau vitré évoque un grand cadre, inséré dans la façade en pierre, et cet espace de dégagement permet d'abriter les célébrations à la sortie de mariage ou les fêtes extérieures.

Ambiance domestique

À l'intérieur, la composition du carrelage au sol rappelle les carreaux-ciments à l'ancienne, dont les motifs se rapprochent de l'ambiance d'une maison plutôt que de l'univers d'un bâtiment public. La disposition des grands luminaires en cercle agrémentent les lieux d'une certaine spatialité, tout en participant à l'effacement des grands espaces intérieurs. Le couloir central distribue les bureaux tandis que la salle des fêtes présente des parois en carrelats bois, posés sur laine acoustique. Les variations des pans de toiture se retrouvent à l'intérieur, donnant dans certaines pièces la sensation d'être dans une maison d'architecte.



MAÎTRE D'OUVRAGE **commune de Lully**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Chassagne & Deletraz architectes** | Économiste : **Caillaud ingenierie** |
BET Structure : **BE Plantier** | BET Fluides : **Caillaud ingenierie** | BET acoustique : **Rez'on**

SURFACE DE PLANCHER **640 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **1 879 923 € HT** |

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **2 271 885 € TTC** |

DÉBUT DU CHANTIER **02/2019** | MISE EN SERVICE **08/2021**

Salle hors-sac

La Licherette 74110 Montriond

C'est sur le domaine skiable des Portes du Soleil, à Avoriaz, que la commune de Montriond souhaitait la réalisation d'un équipement capable d'accueillir skieurs, randonneurs et VTTistes pendant leur pause. Rappelons que les investissements en matière de sport, sur le secteur des Lindarets notamment, ont été considérables ces dernières années, avec le déploiement de télésièges débrayables qui ouvrent une nouvelle liaison avec la Suisse. Aussi la nouvelle salle hors-sac s'inscrit pleinement dans cette logique de développement des infrastructures de loisir : dessinée par l'architecte Simon Cloutier, d'une superficie de 120 m² et d'une capacité

de 120 personnes, elle s'élève à l'endroit d'un véritable « carrefour » des pistes, des remontées mécaniques et des chemins de randonnée. Fonctionnelle au cours des saisons d'été et d'hiver, mais fermée à l'intersaison, elle incarne un point d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite, tout en offrant un espace de restauration à emporter, une consigne à ski, des toilettes publiques, un local de rangement destiné à la commune et, avant toute autre chose, un panorama exceptionnel sur la chaîne de montagnes. Bienvenue dans l'antichambre des Portes du Soleil.



Effets de toiture

Un site aussi grandiose ne pouvait qu'inspirer à l'architecte Simon Cloutier une réalisation aussi singulière, un bâtiment à la silhouette racée, qui donne envie aux sportifs et clients des restaurants de venir s'abriter pour un temps. Si la toiture arbore des allures de pagode japonaise, la matérialité des façades, formées de tavaillons, les enrochements et la volumétrie rappellent ostensiblement l'architecture vernaculaire des Alpes. Le bâtiment s'appuie ainsi sur trois piliers massifs, en béton, visibles de l'extérieur, à partir desquels se déploie une ossature en bois - intégralement en mélèze - où d'immenses poutres viennent structurer une toiture au style atypique. Celle-ci se présente sous la forme d'un « hyperboloïde parabolique », terme alambiqué pour caractériser un système de coques dites en selle de cheval, dont la double courbure permet à l'eau de s'écouler efficacement vers les trois points de chute.

Une salle dédiée à la contemplation ?

Car ce bâtiment, c'est d'abord le récit poétique d'une relation à son environnement, et aux impératifs que dictent les saisons. « Les toitures de nos régions doivent être capable de résister à des charges importantes, surtout si l'on considère

que le poids de la neige représente une tonne par mètre carré », précise Simon Cloutier, l'architecte du projet, avant d'ajouter : « Un architecte est animé par une vision, une idée, une intuition, quand il arrive sur un site, mais ce bâtiment demandait de partir avant tout des contraintes climatiques et des usages. Les toitures des bâtiments tout autour expriment deux pans traditionnels, et j'ai voulu emmener les élus vers autre chose. Vers une réalisation qui serait à la fois différente mais sans rompre avec le patrimoine et l'histoire des lieux. La toiture de cette salle offre d'autres atouts, et suggère un autre ressenti de l'architecture de montagne. Si nous avions fait un bâtiment à deux pans simples, il aurait fallu intégrer des poteaux à l'intérieur pour répondre à la charge de la neige en toiture. La double coque en selle de cheval permet de libérer totalement l'espace intérieur, et produit un effet esthétique très doux, avec des courbes et une géométrie intéressantes, suscitant la curiosité. Enfin, la pratique du ski a beaucoup évolué ces dernières décennies, avec un temps consacré à la convivialité, aux pauses, et à la contemplation plus important. Cette salle répond aussi à cette évolution. » Notons par ailleurs que la topographie du terrain, en pente, a permis de glisser le local de stockage, les sanitaires et les vestiaires dans la surface encaissée.

De l'analogie des formes

Mais l'espace intérieur réserve autant de surprises que l'apparence extérieure. Contiguë au snack, la salle principale s'ouvre comme un théâtre sur les montagnes grâce à de hautes parois vitrées, où s'étirent au-delà des terrasses orientées au sud. L'espace baigne dans une luminosité naturelle agréable, conforté si besoin était par une série de luminaires en bois, subtilement dessinés en forme de kapla, suspendus à des plafonds acoustiques en carrelés et laine de roche. « J'aime partir de l'analogie des formes, en respectant le décalage des éléments structurels, ajoute Simon Cloutier. Ainsi, les interstices entre les poutres, que l'on peut observer à l'intérieur du bâtiment, créent *in fine* toute la trame de la toiture. » Les coloris bordeaux, jaune et gris souris agrémentent les lieux et permettent de contraster avec l'omniprésence du bois, évitant des teintes qui auraient contribué à un effet pastiche de chalet d'alpage. Rampes en métal, plinthes renforcées, linoléum granuleux participent enfin à la robustesse des revêtements, qui répondent parfaitement à l'impact du matériel de ski et nécessitent peu d'entretien. La simplicité demeure un maître mot, pour ce bâtiment qui tutoie le ciel de Montriond...



MAÎTRE D'OUVRAGE **commune de Montriond**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Atelier d'Architecture d'Avoriaz / Simon Cloutier Architecte** |
Économiste : **Conseil Ingénierie Lemanique (CIL)** | BET Structure béton : **Conseil Ingénierie Lemanique (CIL)** | BET Structure bois : **Charpente Concept** |
BET Fluides : **Projectec** | Autre BET : **Alpes Contrôles**

SURFACE DE PLANCHER **350 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **1 100 000 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **1 475 437 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **03/2018** | LIVRAISON **11/2019** | MISE EN SERVICE **12/2019**

Passy | Déambulation poétique et plaisirs lacustres

Base de loisirs

Lac de Passy, 74190 Passy

Créé artificiellement au cours des années 1970 lors de la construction de l'autoroute, suite à l'excavation des matériaux sur la zone, le lac de Passy, aussi connu sous le nom de « Lac des Îles », est un écrin de verdure et d'eau turquoise face au Mont-Blanc. Sa plage de sable fin et le sentier pédestre qui ceinture le lac en font par ailleurs un lieu prisé dès les beaux jours, raison pour laquelle la commune a souhaité, dès 2017, engager une réflexion sur des aménagements paysagers de qualité, placés à des endroits stratégiques du parcours. Ceux-ci devaient prendre la forme de « pauses récréatives » permettant de mettre en valeur le site dans sa relation à

l'environnement. Il n'en fallait pas plus pour que Les Architectes du Paysage, bureau d'études haut-savoyard (devenu depuis la société *Arfolia*), réponde à la commande en proposant au maître d'ouvrage plusieurs aires de jeux ludo-sportives, mais aussi un ponton de pêche et une passerelle à l'extrémité du lac, dont l'esthétique fera date. À noter enfin que ce parcours ludique se corrèle d'un parcours VTT, complètement intégré dans la forêt, conçu en partie avec les matériaux issus du site.



Le passé guide l'avenir

Se promener ou pêcher autour du lac de Passy, c'est désirer un paysage où oscillent les cimes de la chaîne du Mont-Blanc, les reliefs des falaises de calcaire, et les versants verdoyants qui plongent dans le creux de la vallée. C'est se laisser absorber tout entier par un panorama exceptionnel qui nécessitait d'être davantage mis en valeur, et il échoit souvent au concepteur-paysagiste le rôle délicat de créer - ou rétablir - cette relation de l'être au paysage. « Quand le maître d'ouvrage laisse "carte blanche" au concepteur-paysagiste, c'est une opportunité énorme mais une opportunité qui exige d'abord une réflexion profonde sur l'histoire des lieux, sur le passé du site, avant même d'imaginer le positionnement et l'orientation de chaque équipement, précise Aurélie Demuyter, paysagiste du projet. Nous nous sommes beaucoup questionnés sur les usages et les habitudes des promeneurs, les zones de fréquentation, les déplacements et les besoins pour définir ce que ce lieu incarnait. Cette première phase de diagnostic s'est révélée essentielle pour la cohérence d'ensemble du projet, et la manière d'appréhender la suite. »

Bâtir des pontons et planter des arbres

Deux ouvrages symbolisent cette philosophie du projet, qui entend partir du passé pour tenter d'aménager l'avenir des lieux. D'abord, le « ponton de pêche », qui se présente à la façon d'une avancée sur le lac, dotée de deux assises en bois qui arborent la forme de grands coffres ouverts, afin de glisser des sacs ou du matériel à l'intérieur. Ces ouvertures ressemblent à deux « hublots » affleurant la surface du lac, où les promeneurs contemplatifs se mêlent aux passionnés de pêche. Notons que si le platelage est en mélèze, les pieux sont en robinier pour des questions de résistance à l'humidité. Vient ensuite le « ponton des grenouilles », qui prend l'apparence d'une double passerelle fendue au milieu, dessinant une ouverture au-dessus des flots et couvert d'un filet de cordes qui reproduisent l'esprit catamaran. Hélas, la structure a été vandalisée à plusieurs reprises et la commune a préféré ôter définitivement ce filet, ce qui ne nuit pas à l'esthétique des lieux. L'ouvrage est dimensionné de façon à pouvoir accueillir une pluralité de publics, aspirant à s'asseoir, bronzer, lire ou marcher, faire du vélo, courir ou bien pêcher. Ces aménagements sont agrémentés de plantations d'arbres au fort cou-

vert végétal, tels que des aulnes, des chênes et des érables (planes et champêtres), mais aussi des bosquets de saules, des plantes vivaces et des graminées, tandis que l'on retrouve, sur les berges, des joncs et des iris des marais, rappelant que la vocation de paysagiste rejoint parfois celle du peintre...

Aires de jeux et jeux de plein air

Le chemin existant, en surplomb du lac, a été raccordé à un sentier qui borde l'eau, offrant ainsi l'opportunité d'une autre relation au paysage. Ces cheminements distincts permettent par ailleurs d'accroître la capacité de flux sur le site mais aussi la mixité des usages. Les aires de jeux, au nombre de cinq, évoquent différentes ambiances qui s'attachent à rappeler l'histoire des lieux, que ce soit à travers le thème du cycle de l'eau dans les criques, de la construction de l'autoroute, de la faune locale, des milieux humides ou de la flore. Sur l'une des aires, le choix d'intégrer un toboggan en métal permet de profiter de la pente tout en développant un amphithéâtre de bordure, de sorte que l'on obtient, *in fine* un espace hybride où se côtoient plusieurs générations.



MAÎTRE D'OUVRAGE **commune de Passy**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Les Architectes du Paysage - M'Architecte**

SURFACE AMÉNAGÉE **8 400 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **680 000 € HT** | DÉBUT DU CHANTIER **2017** | MISE EN SERVICE **2018**

Références 2025 | Aménagement paysager | Passy

Présilly | Au centre de la technique

Centre technique du Syndicat mixte du Salève

ZA Les Grands Prés 74160 Présilly

Composé de 27 communes, le Syndicat mixte du Salève exprimait le besoin de détenir un bâtiment technique capable de répondre à plusieurs fonctions pour mieux déployer ses équipes techniques sur le territoire. En parallèle, la commune de Présilly possédait un terrain vierge de construction, aux abords d'une parcelle agricole et dans une zone artisanale, quasiment au pied de la montagne du Salève. C'est ainsi qu'a surgi un très bel atelier de 270 mètres carrés de surface utile, conçu par l'agence annécienne de l'architecte Patrick Maisonet, pour un projet qui réunit optimisation de l'espace, évolutivité du bâtiment, respect de l'enveloppe fixée et

maîtrise de la parcelle, afin d'intégrer un équipement de nature technique. Il en résulte un projet simple, bien dans son lieu, pratique et facile d'appropriation pour les agents du Syndicat mixte, qui bénéficient en plus d'un grand appentis en extérieur. Un socle de béton accueille ce bâtiment en bardage bois, soutenu à partir de portiques imposants qui permettent de dégager considérablement l'espace intérieur. Ces portiques, renforcés par des contreventements apparents en épicea, participent à l'identité de la structure, de sorte qu'il se dégage de l'ensemble une robustesse teintée d'esthétisme.



Parcelle technique...

L'architecture évoque celle d'une maison traditionnelle en bois, avec une toiture à deux pans qui respecte les volumes des bâtiments environnants. À noter que le traitement de la façade en noir, façon scandinave, exige peu d'entretien et confère des échanges hygrométriques intéressants, tandis que certaines façades, constituées de longs panneaux en polycarbonate, permettent de laisser entrer la lumière naturelle tout en masquant les intérieurs. L'enjeu était de parvenir à faire entrer un bâtiment technique sur une parcelle relativement ténue, et en veillant à intégrer un espace de manœuvre pour les véhicules. Pari réussi!

Miser sur la remise

Dotée d'une grande hauteur sous plafond, réalisée par l'entreprise de charpente *Chalets Lambersens*, la remise incarne l'espace-charnière du projet et présente en outre le volume le plus important du bâtiment. Elle communique facilement avec les autres pièces, que ce soit l'atelier, les archives, les sanitaires, la salle commune, la chaufferie. Bien que ses parois en madrier de cinq centimètres ne soient pas porteuses, elles font office de bardage assez solide pour fixer des supports et des étagères. Jouxant la remise, la pièce commune, orientée plein sud, baigne dans une lumière agréable grâce à une grande ouverture vitrée, sous forme de cadre, offrant une belle vue sur le Salève. Elle est par ailleurs équipée d'un poste informatique, de douches et de vestiaires destinés aux agents techniques.

Bâtiment amené à évoluer

Dans la mezzanine, on retrouve l'omniprésence du bois, nuancée par des garde-corps métalliques le long de l'escalier, et une lucarne intégrée dans la charpente en épicéa. L'éclairage naturel provient des grandes travées en polycarbonate, orientées au sud et à l'ouest, ajouté à un éclairage de néons, fixés à même les poutres. L'atout du bâtiment est enfin son évolutivité - un critère exigé au sein du programme - dans la mesure où les volumes intérieurs pourraient demain être destinés à d'autres usages.



MAÎTRE D'OUVRAGE **Syndicat mixte du Salève**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Maisonnnet Locatelli architectes** | Économiste : **CE2T** |
BET Structure : **Plantier** | BET Fluides : **Cabinet Fradet** | BET VRD : **Alp'VRD**

SURFACE UTILE **270 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **502 169 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **602 555 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **03/2020** | LIVRAISON **12/2020** | MISE EN SERVICE **01/2021**

Sixt-Fer-à-Cheval | Parking sauvage

Requalification du parking du Lignon

Route de la Cascade du Rouget, 74740 Sixt-Fer-à-Cheval

La réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval, 9 000 hectares, est la plus vaste de Haute-Savoie, offrant aux visiteurs une multitude de points de vue et des randonnées emblématiques au cœur des Alpes, dans ce qui s'apparente à un écrin verdoyant, où le chant des cascades surgit entre la féerie des cirques, des falaises et des forêts. Mais ce paradis est aussi victime de son succès : avec 350 000 visiteurs chaque année, concentrés sur la période des beaux jours, les lieux souffrent de la pression anthropique et d'une fréquentation exponentielle. La Communauté de communes des montagnes du Giffre a ainsi voulu amorcer, dès 2018, une réflexion sur le besoin d'aménagement d'un véritable parking, sur le site du Lignon, afin d'assurer une meilleure gestion des flux de circulation (300 véhicules par jour, avec des arrivées et des départs aux horaires similaires), de l'accueil touristique et des espaces de stationnement. Notons que le secteur du Lignon est

l'une des composantes principales de la stratégie d'intervention de l'Opération Grand Site, et que, dès le début de la période estivale, le parking symbolise le point de départ de nombreuses randonnées permettant d'accéder aux sites classés, dont le Col d'Anterne, Sales, le Désert de Platé, les cascades de la Sauffaz et de la Pleureuse. Le site connaissait des dysfonctionnements importants causés par un stationnement anarchique, engendrant des problèmes de sécurité (risques d'accident et accès secours) ainsi que des conflits d'usages. Ce projet a permis de créer 200 places de stationnement pour remédier à cet encombrement, et offrir aux visiteurs des conditions d'accueil et de découverte qualitatives. L'enjeu était par ailleurs d'articuler l'amélioration fonctionnelle des stationnements, avec un aménagement respectueux de l'environnement et de l'intégrité paysagère du site.



Sensibilité environnementale

Comment réaliser un parking sur ce site délicat du Lignon, implanté au bout d'une route départementale en serpentin, en pente notable et dans une courbe difficile à appréhender ? Orientée au nord, la zone est enneigée jusque tard dans la saison, soumise à des risques d'avalanche en hiver, raison pour laquelle la fermeture de la route s'impose de novembre à mai. « Le premier cahier des charges avait été élaboré sous l'angle VRD et fonctionnel, et nous l'avons retravaillé en profondeur pour lui donner en définitive une orientation environnementale et paysagère très forte, explique Mathieu Battais, coordinateur de la stratégie territoriale pour la Communauté de communes des Montagnes du Giffre. L'esprit de la démarche devait impérativement revenir à un concepteur-paysagiste, capable d'avoir une vision de la gestion forestière, une sensibilité pour les matériaux locaux et la réutilisation du bois. »

Deux zones de stationnement

Aussi, c'est le bureau d'études savoyard *Karum* qui remporte l'appel d'offres, en proposant un projet qui, au lieu de dénaturer le site, vient dessiner un cheminement des flux tout en douceur, tout en finesse, bien intégré dans cet espace boisé. En outre, l'utilisation des pierres et des enrochements permet de guider les stationnements en évitant un marquage au sol inesthétique, tandis que le mobilier en bois et la signalétique - bancs, attaches vélos, barrières, billots, assises diverses - proviennent des coupes réalisées au cours du projet. La conception propose deux zones de stationnement : en amont, l'organisation du nouvel espace de stationnement, en zone boisée, repose sur la recherche d'un aménagement conservant un couvert végétal généreux, mais aussi efficace en termes de ruissellement. Ainsi, les voies de circulation suivent l'orientation des ruisselets d'écoulement et d'infiltration des eaux de pluie ou de

fonte des neiges. De ce fait, aucun terrassement n'a été réalisé et les stationnements sont orientés dans la pente (de 12 à 15 % en moyenne). En aval, l'extension du parking existant situé à proximité de l'auberge permet de conforter les stationnements du restaurant d'une trentaine de places.

Parking réversible

« Karum a longuement travaillé sur le caractère intuitif des usages, ajoute Mathieu Battais. Un système d'encoches dans la forêt a permis d'ouvrir des stationnements en réduisant l'impact sur la biodiversité, ce qui a nécessité une étude en amont pour déterminer où réaliser les bons défrichements. J'insiste aussi sur le fait que ce parking a pour vocation de pouvoir être réversible, en adéquation avec le principe de substitution progressive des aménagements automobiles vers des mobilités plus douces. » À noter que l'espace de préinformation est aménagé comme une terrasse herbeuse légèrement surélevée par un mur de pierres sèches, et répond ainsi à la surface minérale de la grande dalle. Le projet comportait enfin la création de toilettes sèches, abritées au sein d'un cabanon en mélèze qui demande peu d'entretien et s'avère très économe en eau.



MAÎTRE D'OUVRAGE commune de Sixt-Fer-à-Cheval

CONDUITE D'OPÉRATION commune de Sixt-Fer-à-Cheval
et Syndicat mixte du Grand Site

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
Concepteur: **Karum** | Autre BET: **Altitudes VRD**

SURFACE DE PLANCHER 35 000 m² | COÛT DES TRAVAUX: 500 000 € HT |
DÉBUT DU CHANTIER printemps 2021 | LIVRAISON printemps 2022 |
MISE EN SERVICE été 2022

Vulbens | Poésie du zinc

Collège du Vuache

53 Chem. des Grands Chavannoux, 74520 Vulbens

Depuis septembre 2023 se dresse une série de trois bâtiments, reliés les uns avec les autres, sur le site de la zone économique du Grand Chavannoux à l'interface des communes de Vulbens et de Valleiry: le collège du Vuache. De par son attractivité avec la Suisse, le Genevois connaît une augmentation importante du nombre des effectifs et cet équipement permet de répondre à une forte demande, avec un enseignement de qualité, très ouvert sur les pratiques sportives. Sa localisation garantit un accès à tous les modes de déplacement, en particulier les transports collectifs et le vélo, avec la présence d'un quai TCSP (Transport Collectif en Site Propre). Sa taille et ses

fonctions évoquent instantanément l'ampleur du projet, avec l'accueil de 700 élèves et 10 000 mètres carrés de surface de plancher, réparti en 20 salles de classe, mais aussi une salle de musique, une salle dédiée aux arts, 4 salles de sciences et 2 salles de technologie, des laboratoires et fablab associés, ainsi qu'une salle ULIS. En outre, on retrouve un grand gymnase, un mur d'escalade et une halle sportive dédiée notamment aux sports collectifs, ajouté à 2 salles omnisports, permettant la pratique d'autres disciplines (sports de combat, tennis de table...), et, en extérieur, un stade de football ceint d'un anneau d'athlétisme.



Triptyque ambitieux...

La commune de Vulbens, associée au Département de la Haute-Savoie, avait fait l'acquisition de la parcelle et projetait ainsi de pouvoir implanter un établissement scolaire d'envergure, en ayant la chance d'avoir un site vaste et ouvert sur le paysage. L'agence d'architectes Epicuria, spécialisée depuis plusieurs années dans la construction d'équipements sportifs et collectifs, a tout de suite senti la possibilité de réaliser un projet digne de ce nom. « Nous avons fait le choix de déployer un bâtiment en forme de trident, explique Jean-Michel Buron, architecte du projet et fondateur de l'agence. Un trident dont les creux participent pleinement de la dynamique architecturale, et dans lequel nous avons pu intégrer des zones végétalisées, qui articulent ensuite les salles de classe, le complexe sportif et les espaces de circulation. La volonté de développer la pratique du sport était l'un des objectifs affirmés du programme, mais il fallait garder en tête que ce bâtiment, ou ces trois bâtiments, si l'on veut, symbolisaient des têtes de proue dans la plaine de Vulbens, et marquaient ainsi l'entrée de



la commune. » L'usager peut ainsi ressentir la sensation de se trouver face à un triptyque, avec ces trois façades où le bois, le zinc et le verre cohabitent harmonieusement, sans oublier la présence de la pierre sur les pignons, qui dévoile un vocabulaire noble et renvoie aux architectures traditionnelles.

...et vibration particulière

Notons tout d'abord qu'environ 100 tonnes de zinc ont été nécessaires pour achever le collège du Vuache, ce que justifie Jean-Michel Buron en rappelant le choix initial et les qualités de ce matériau : « Le programme insistait sur l'importance de la couleur brique en toiture. Nous nous sommes servis de cette contrainte pour en faire une force, et choisir une matérialité en zinc, pigmenté de rouge. Ce parti pris nous a mis sur la voie d'un bâtiment audacieux, présentant une enveloppe aux lignes brisées, à la façon d'un gigantesque origami. Le zinc présente beaucoup d'atouts, néanmoins il exige des entreprises expertes, très qualifiées, minutieuses dans la pose. C'est un matériau qui offre une pérennité remarquable, qui permet une grande souplesse, dans la mesure où il peut être plié et tordu de multiples manières. Sur un plan esthétique, le zinc revêt des reflets lumineux agréables, très différents selon l'heure du jour. En définitive, c'est un coût important dans un projet, mais qui se justifie par sa robustesse, son élé-

gance, et sa durabilité dans le temps. Les joints de bout, dans le zinc, donnent une vibration particulière aux façades et aux toitures, un scintillement, une dimension organique dans ses lignes. »

S'ancrer en douceur

Ce type d'équipement est soumis à des contraintes de sécurité, d'évacuation et de transparence très fortes depuis plusieurs années, et l'architecture doit sans cesse s'adapter à ces enjeux. Par conséquent, les portiques de sécurité ont été glissés sous les auvents d'entrée, évitant ainsi la sensation de tourniquets d'aéroports. « Nous voulions répondre aux impératifs de fonctionnalité par la création d'espaces très ouverts, clairs, lisibles, car les usagers sont des collégiens et des enseignants à qui l'on doit faciliter les déplacements au-dedans et au-dehors du bâtiment. La recherche d'une luminosité naturelle optimale était aussi au cœur de nos préoccupations, en proposant des salles et des couloirs agréables et apaisants. Enfin, ce qui est crucial, c'est qu'un bâtiment prenne la place qui lui est due dans un site donné. Ce nouveau bâtiment présente une assise, il s'inscrit dans un patrimoine, un paysage, une histoire et des pratiques, et c'est pourquoi nous voulions qu'il s'ancrer en douceur dans la composition des lieux. »



MAÎTRE D'OUVRAGE **Conseil Départemental de Haute-Savoie**

CONDUITE D'OPÉRATION **Conseil Départemental de Haute-Savoie - Direction des bâtiments**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Epicuria architectes** | Économiste, BET Structure et BET Fluides : **Artelia** | BET Acoustique : **Sigma** | AMO étanchéité à l'air : **Therma** | AMO BIM : **Bim In Motion**

SURFACE DE PLANCHER **9 564 m²** | COÛT DES TRAVAUX : **24 400 000 € HT** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **34 000 000 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER **03/2021** | LIVRAISON **07/2023** | MISE EN SERVICE **09/2023**

Références 2025 | Construction | Vulbens





